

## UNE LUTTE REUSSIE EN QUELQUES REGLES

Quelques règles simples favorisent la lutte contre les rats et souris :

- Ne pas favoriser l'installation des rongeurs (éviter l'accès à toute ressource alimentaire, éviter les zones d'abri et de déplacement).
- Surveiller régulièrement la présence des rongeurs (traces d'activité ou de passage).
- Intervenir rapidement et poser des postes d'appâtage uniquement à l'intérieur des bâtiments ou autour de ceux-ci (à condition que le site soit clôturé pour rendre l'accès impossible aux personnes, enfants et autres animaux).
- Utiliser des boîtes d'appât sécurisées et étiquetées et y introduire les sachets de produits rodenticides :
- Ne pas ouvrir les sachets (pour éviter tout risque de contamination non souhaitée).
- Poser les postes d'appâtage tous les 5 à 10 m en fonction de l'infestation et sur les voies de passage des rongeurs.
- Vérifier régulièrement les postes d'appâtage et les réappâter jusqu'à l'arrêt de la consommation.
- En cas d'infestation régulière, alterner des produits de formulation différente (pour éviter les risques d'accoutumance).
- Maintenir l'effort de lutte jusqu'à sa pleine réussite et rester vigilant pour éviter tout retour des rongeurs.
- Détruire les sachets souillés par une filière spécialisée, notamment en déchetterie.



*Utiliser les rodenticides avec précaution. Avant toute utilisation, lire l'étiquette et les informations concernant les produits.*

En cas de besoin vous pouvez consulter les fiches techniques et les fiches de données de sécurité des produits distribués, disponibles sur le site internet de la FDGDON : [www.fgdgon50.com](http://www.fgdgon50.com) ou par demande par mail.



## LUTTER CONTRE LES RONGEURS COMMENSAUX (RATS ET SOURIS)

### DISTINGUER LE RAT SURMULOT, LE RAT NOIR ET LA SOURIS

#### Le Rat surmulot



#### Le Rat noir



#### La Souris



Source photos : internet

### DE NOMBREUSES NUISANCES

Les rongeurs commensaux sont responsables de nuisances :

- Sur les aliments : par consommation et souillure des denrées stockées.
- De dégradations matérielles : notamment dans les cloisons d'habitations, les systèmes électriques...
- D'un risque sanitaire : risque de transmission de maladies à l'homme et aux animaux de compagnie.

### LUTTER COLLECTIVEMENT

Ces rongeurs peuvent être présents partout (habitation particulière ou collective, exploitation agricole, bâtiments industriels...).

Il est donc nécessaire que chacun participe à l'effort de lutte. L'organisation collective permet donc de donner de bons résultats.

Pour cela, votre commune met à disposition des produits rodenticides.

Fédération Départementale de Défense contre les Organismes Nuisibles de la Manche

Z.A. Les Forges - 50180 SAINT-GILLES

Tél. : 02.33.05.89.89 – Fax : 02.33.06.97.27 – Mail : [fdgdon50@fdgdon50.fr](mailto:fdgdon50@fdgdon50.fr)

Fédération membre de FREDON FRANCE - Réseau des FREDON et FDGDON

Section départementale de l'Organisme à Vocation Sanitaire Régional pour le Végétal